



Conférence de presse de la Banque Cantonale de Fribourg (BCF)

Résultats de l'exercice 2006

*Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à
Monsieur Albert Michel, président de la direction générale (tél. 026 350 71 62)*

Ce communiqué de presse est également disponible sous www.bcf.ch.

Embargo jusqu'au jeudi 25 janvier 2007 10h00

Communiqué de presse Banque Cantonale de Fribourg

Et de 13 ! Chiffre porte-bonheur pour la Banque Cantonale de Fribourg

La Banque Cantonale de Fribourg (BCF) a poursuivi en 2006 sa progression et a réalisé pour la 13^{ème} année consécutive un résultat record. Le bénéfice brut progresse à 125,2 millions de francs (+ 8,6 %) et le bénéfice net à 74,7 millions de francs (+ 18,1 %). Le rapport entre charges d'exploitation (avant amortissements) et produits se situe à 37 % et peut être qualifié de très bon. Le degré de couverture des fonds propres atteint 221 %.

Tant les avances à la clientèle (+ 4,5 %) que les dépôts à la clientèle (+ 8,5 %) évoluent très favorablement et permettent ainsi une amélioration de la structure du bilan. Ce dernier dépasse les 9 milliards de francs pour s'établir à 9,296 milliards de francs (+ 3,6 %).

Ces résultats confirment la solide position de la BCF et permettent un versement à l'Etat représentant le 32% du capital de dotation ou 22,5 millions de francs. Depuis 1990, la BCF a ainsi apporté plus de 200 millions de francs à l'Etat (près de trois fois le capital de dotation de 70 millions de francs).

Selon M. Albert Michel, président de la direction générale, "ces résultats records sont dus aux facteurs principaux suivants : la situation économique du canton, la confiance de nos clients, les performances de nos collaborateurs et les axes stratégiques mis en place".

A l'actif, les avances à la clientèle dépassent pour la première fois les 8 milliards de francs pour atteindre 8,301 milliards de francs (+ 358 millions de francs ou + 4,5 %). Cette progression résulte principalement de l'augmentation des créances hypothécaires (+ 294 millions de francs ou + 4,6 %). Les créances sur la clientèle augmentent de 64 millions de francs (+ 4,3 %) et ceci malgré un remboursement planifié d'un crédit de 58 millions de francs. La qualité du portefeuille des crédits reste saine.

Au passif, les dépôts de la clientèle, toutes formes confondues, atteignent 6,526 milliards de francs (+ 514 millions de francs ou + 8,5 %). Les fonds sous forme d'épargne et les obligations de caisse augmentent de 67,3 millions de francs. Cette évolution est due notamment aux actions de prospection entreprises.



L'ensemble des **produits** passe à 198,8 millions de francs (+ 7,9 millions de francs ou + 4,2 %). Le résultat des opérations d'intérêts progresse à 149,7 millions de francs (+ 5,1 millions de francs ou + 3,5 %) ceci malgré une concurrence toujours plus ardue. L'évolution positive de la bourse a notamment influencé le résultat des opérations de commissions et prestations de services qui s'est accru de 2,9 millions de francs à 36,5 millions de francs (+ 8,8 %). Quant au résultat des opérations de négoce, composé essentiellement des produits des devises, change et métaux précieux, il atteint 7 millions de francs (+ 4 %).

Les charges d'exploitation, inférieures au budget, sont rigoureusement maîtrisées à 73,6 millions de francs (- 2,6 %). Les charges du personnel restent stables à 43,5 millions de francs. Quant aux dépenses pour l'informatique, la nouvelle stratégie porte ses premiers fruits et permet une réduction des coûts de 14,6 %.

Le bénéfice brut progresse de 125,2 millions de francs (+ 8,6 %). Des amortissements pour 17,2 millions de francs (+ 8,7 millions de francs) ont été effectués. Dans ce montant sont compris les 11 millions de francs des investissements réalisés pour la mise en place de la plateforme informatique Finnova (ils sont amortis en totalité conformément aux principes comptables appliqués à la BCF). Les correctifs de valeurs, provisions et pertes sont en diminution de 4,5 millions (- 58 %). Le **résultat intermédiaire** atteint 104,7 millions de francs (+ 5,8 millions de francs ou + 5,9 %).

Le **bénéfice net** s'élève à 74,7 millions de francs (+ 11,5 millions de francs ou + 18,1 %).

L'attribution globale aux réserves pour risques bancaires généraux s'élève à 30 millions de francs. L'ensemble des **fonds propres** se monte à 860 millions de francs (+ 82 millions de francs ou + 10,6 %).

Lors de sa séance du 24 janvier 2007, le conseil d'administration a arrêté les comptes présentés. Il propose au Grand Conseil la répartition suivante du bénéfice de l'exercice 2006 :

Bénéfice de l'exercice	CHF	74'748'000.--
Bénéfice reporté	CHF	<u>525'000.--</u>
Bénéfice au bilan	CHF	75'273'000.--
Répartition du bénéfice		
Attribution au fonds de réserve	CHF	52'000'000.--
Versement ordinaire à l'Administration des finances de l'Etat	CHF	19'500'000.--
Versement extraordinaire à l'Administration des finances de l'Etat	CHF	3'000'000.--
Report à nouveau	CHF	773'000.--

Fribourg, le 25 janvier 2007